

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	151 (2006)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Suisse : nouvelles troupes pour les engagements subsidiaires de sûreté
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-346582">https://doi.org/10.5169/seals-346582</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Par la suite, on croise les mercenaires dans toutes les guerres oubliées. En 1962, sous la conduite de David Stirling, le légendaire fondateur des SAS (*Special Air Service*) en 1940, ils sont au Yémen où ils s'opposent aux menées déstabilisatrices de Nasser, ensuite viennent le Biafra, l'Angola, le sultanat d'Oman, les Comores où Bob Denard, sous-traitant des services français, règne quelques années sur la garde présidentielle du président local avant de le renverser pour tenter de prendre sa place. Mais, déjà, le mercenariat a changé de nature. Aux aventuriers déjantés des premières années, renforcés par les déserteurs français qui ont quitté l'armée à la fin de la guerre d'Algérie pour cause d'activisme pro-OAS, succèdent peu à peu les vrais professionnels.

En 1967, Stirling fonde à Guernesey la Watchguard Organisation, une société qui préfigure ce que sont aujourd'hui Sandline International ou Executive Outcomes. La guerre devient plus que jamais une affaire juicteuse dans laquelle des spécialistes formés au sein des meilleures unités d'élite du monde – anglaises, françaises, israéliennes, sud-africaines, américaines – ou de jeunes retraités des services spéciaux agissent, par délégation occulte, au profit d'États qui contournent ainsi les décisions de plus en plus restrictives et contraignantes d'organisations internationales auxquelles ils ne peuvent, officiellement, refuser d'obéir.

Derrière cette évolution, ce qui se profile, c'est la «privatisation de la guerre» qui sera sans doute l'un des grands défis sécuritaires du début du XXI<sup>e</sup> siècle: face à la démission des Etats et à l'impuissance des Nations unies dans certaines circonstances précises – notamment le développement de véritables «zones grises» échappant à l'application du droit international. On songe par exemple à la Somalie ou au Libéria – c'est au secteur privé que sera déléguée la tâche de maintenir ou de rétablir l'ordre, de ramener la paix, voire d'assurer la sécurité des populations. Une évolution qui est, surtout, une dérive, lourde de bien des menaces: qui pourra, demain, contrôler ces nouveaux «seigneurs de la guerre?»

G. E./C. M.

## Suisse : nouvelles troupes pour les engagements subsidiaires de sûreté

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2006, de nouvelles troupes seront attribuées pour les engagements subsidiaires de sûreté. Des militaires en service long ainsi que des militaires professionnels de la Sécurité militaire remplaceront les troupes de cours de répétition dans les missions de surveillance d'ambassades. Une décision qui allégera les services des troupes en cours de répétition. Depuis plus d'une décennie, l'Armée assure, sur mandat de l'autorité politique, des missions de surveillance d'ambassades et autres bâtiments consulaires dans les villes de Genève, Berne et Zurich («AMBA CENTRO»). Aujourd'hui, les missions ne changent pas. Le Parlement fédéral a décidé, en 2004 déjà, d'autoriser la prolongation de la mission «AMBA CENTRO» jusqu'au 31 décembre 2007.

Avec ce nouveau système, on libère les troupes en cours de répétition, mais elles pourront être appelées à renforcer ou à remplacer les troupes désignées, en cas de modification de la situation ou d'engagement de la Sécurité militaire et des militaires en service long à d'autres fins, par exemple, lors de l'EURO 08.